



COMMUNIQUE

N°010/C/C-NGO/SG/ST-026 DU 13 OCTOBRE 2026 PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-NGO/CIPM/2026 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 26 AOUT 2026 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NYAMOKO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : Ressources Transférées du Ministère de la Santé Publique, Exercice 2026.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO (Autorité Contractante) communique que : Par Décision Municipale N°018/DM/C-NGO/SG/ST-026 du 13 Octobre 2026, les fournitures objet de la Demande de Cotation sus visée, sont attribués au soumissionnaire ci-après et conformément au tableau ci - dessous :

Désignation du projet	Lot	Entreprise	Montant THT En F CFA	Montant TTC En F CFA	Délai d'exécution	Décision
Equipement en mobilier médical du Centre de Santé Intégré de Nyamoko,	Unique	ETS TRIVAGO, B.P: 7754 Ydé, TEL.: 670 04 75 90	8 385 000 (Huit millions trois cent quatre-vingt-cinq mille) francs CFA	9 999 113 (neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent treize) francs CFA	90 (quatre-vingt – dix) jours calendaires	Adjudicataire

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les quinze (15) jours suivants la publication du présent communiqué, au Service Technique de la Mairie de NGORO pour la signature de la Lettre - Commande.

Ampliations :

- PREFET/MK/NTUI ;
- DDMAP/MK/NTUI ;
- CSPE/MK/NTUI ;
- PRESIDENT/CIPM-NGO ;
- Intéressé ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.

Ngoro, le 13 Octobre 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO
(AUTORITE CONTRACTANTE)



Nango Anne Marcelline